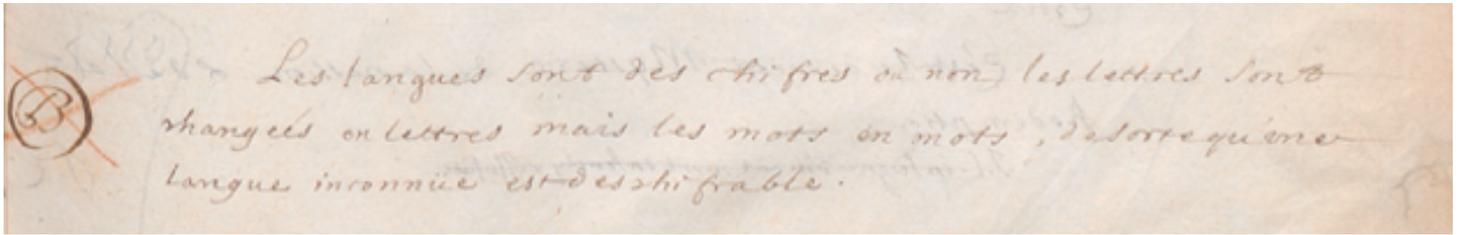
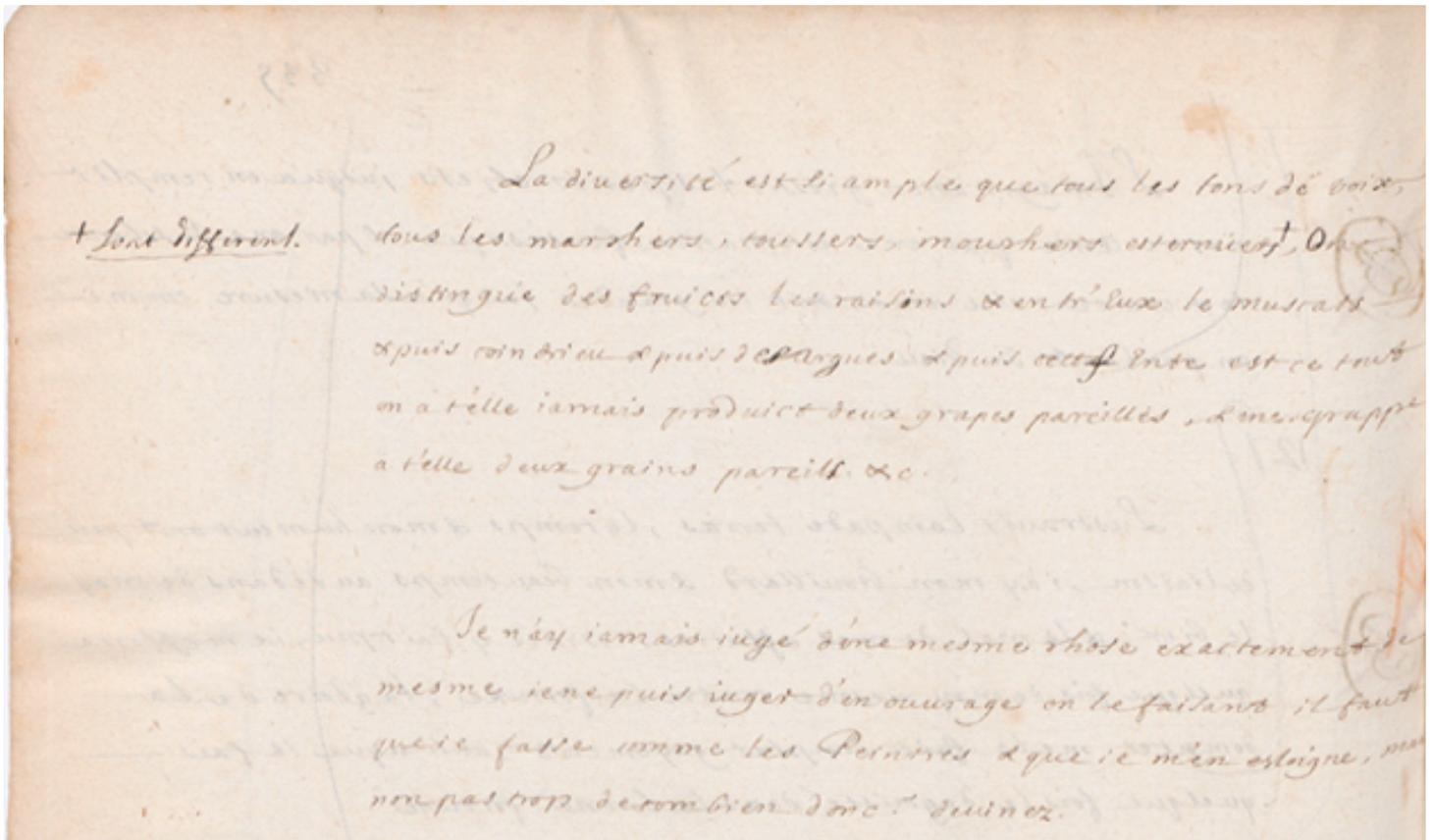


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 335



C₁, p. 335 v° (l'image du texte est incomplète à droite)



Avertissement : les traces d'annotations, visibles à droite, ne concernent pas ce texte. Elles proviennent de la page 337.

Transcription de C₁ (en rouge : les différences avec C₂)

Les langues sont des chiffres où non les lettres sont changeés en lettres mais les mots en mots, de sorte qu'une langue inconnüe est deschiffrable.

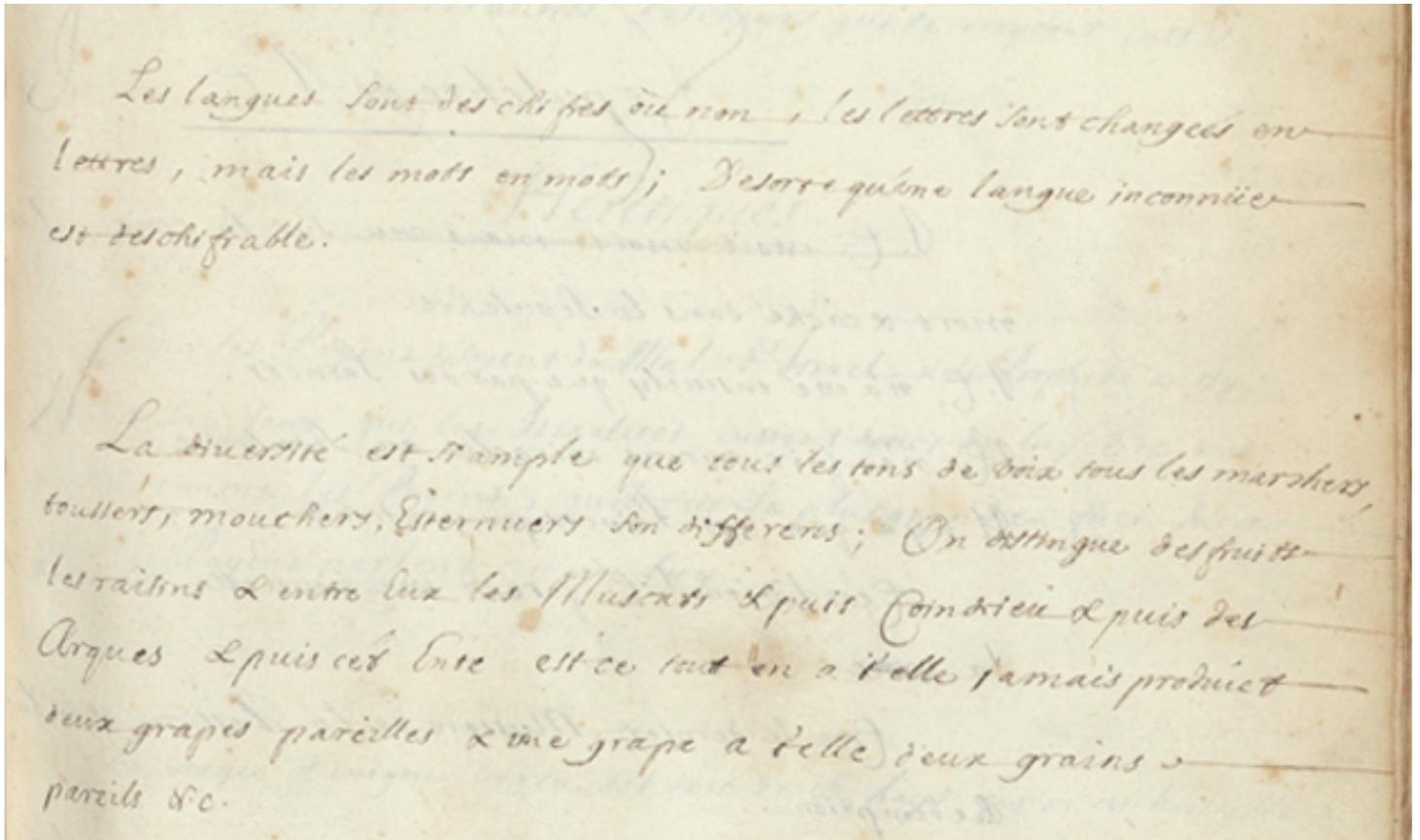
[p. 335 v°]

+ **Sont differens.**

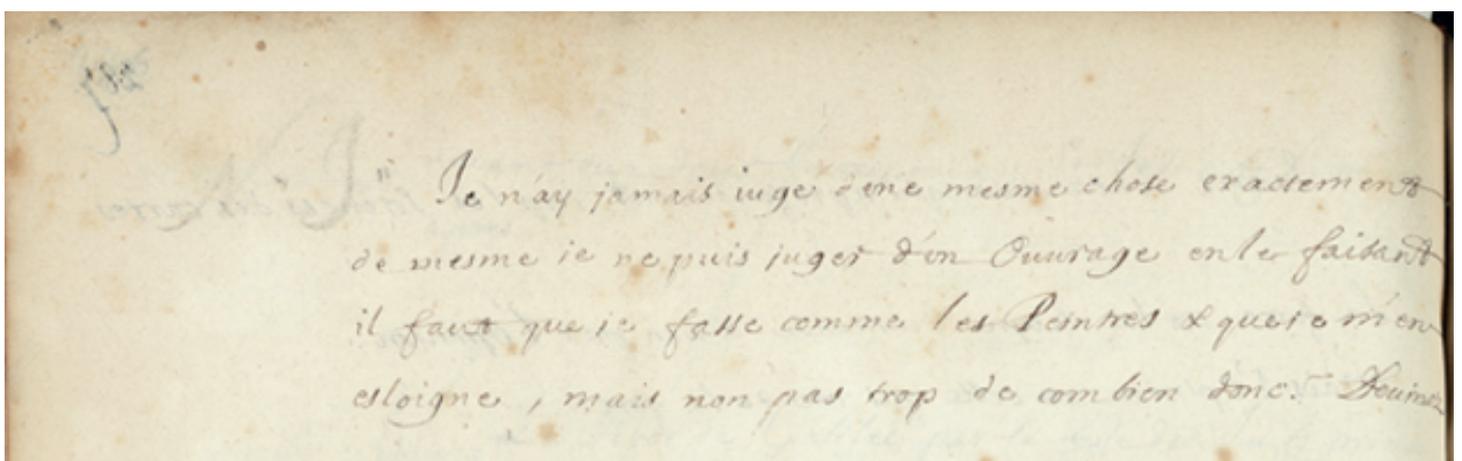
La diversité est si ample que tous les tons de voix, tous les marchers, toussers, mouchers esternüers ⁺, On distingue des fruicts les raisëins & entr'eux le muscats & puis coindriu & puis desarëgues & puis **cettef** Ente est ce tout en a t'elle jamais produit deux grapes pareilles, & une grappe a t'elle deux grains pareils &c.

Je n'ay jamais jugé d'une mesme chose exactement de
mesme je ne puis juger d'un ouvrage en le faisant il faut
que je fasse comme les Peintres & que je m'en esloigne, mai[s]
non pas trop de combien donc ? devinez.

C₂, p. 287



C₂, p. 287 v°



Transcription de C₂ (en rouge : les différences avec C₁)

Les langues sont des chiffres où non, les lettres sont changeés en lettres, mais les mots en mots ; Desorte qu'une langue inconnüe est deschiffrable.

La diversité est si ample que tous les tons de voix tous les marchers, toussers, mouchers, Esternuers son differens ; On distingue des fruits les raisins & entre Eux les Muscats & puis Coindrieu et puis des Arques & puis cét Ente est ce tout en a t'elle jamais produit deux grapes pareilles & une grape a t'elle deux grains pareils &c.

[p. 287 v°]

Je n'ay jamais jugé d'une mesme chose exactement de mesme je ne puis juger d'un Ouvrage en le faisant il faut que je fasse comme les Peintres & que je m'en esloigne, mais non pas trop de combien donc ? Devinez

*

Marques en marge de C₁ (concordance et 8 au crayon, **B** à la plume et coché d'un X à la sanguine) et de C₂ (*J*, *N* et *NJ* au crayon) : voir la description des Copies C₁ et C₂. La personne qui a numéroté les textes dans C₁ n'a pas donné de numéro à ces textes, ce qui fait qu'ils se trouvent regroupés avec les textes précédents (n° 93).

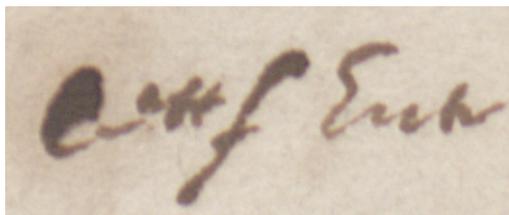
Un **B**, écrit à l'encre noire et entouré d'un cercle de la même couleur, puis coché au moyen d'un X écrit à la sanguine, a été ajouté dans C₁ en marge du premier paragraphe : ces marques auraient, selon J. Mesnard, été utilisées par Étienne Périer pour sélectionner les fragments à ajouter dans l'édition de 1678. Le texte concerné a été ajouté dans l'édition en 1678 (chap. *Pensées diverses*).

Les Copies transcrivent le même texte, conforme à l'original à quelques exceptions près : elles transcrivent *esternüers* au lieu de *éternuements* ; *entr'eux* au lieu de *entre eux ceux-là* ; *des Arques* au lieu de *Desargues* ; corrigé *desArgues* par le réviseur dans C₁.

Dans C₁, le copiste a écrit *le muscats* (faute d'accord) et le réviseur a dû intervenir plusieurs fois (voir dans la transcription ci-dessus, les textes présentés en caractères gras).

Il semble que le premier copiste a hésité à transcrire le texte sur la diversité car la première phrase est incomplète dans l'original et une hésitation de Pascal est ambiguë :

Pascal a écrit « La diversité est si ample que tous les tons de voix, tous les marchers, toussers, mouchers, éternuements. ». Il a oublié la fin de la phrase. Le copiste n'a pas complété la phrase dans C₁. C'est le réviseur qui a ajouté dans la marge avec un signe de renvoi « sont differens ». Dans C₂, le copiste a écrit cette addition directement dans le corps de texte.



Pascal a aussi écrit « cett s ente » :

Le premier copiste a lu « cette ente » ou « cett f ente ». Dans C₁, le copiste avait transcrit « cette ente » et le réviseur a remplacé le e de *cette* par un f, ce qui donne « cettf ente » ou « cett f ente » (*cette fente* ?). Dans C₂, le copiste a transcrit « sét ente » (où ente est donc ici du genre masculin).

Le mot « ente » (synonyme de greffon) a pu surprendre car il ne devait guère être utilisé qu'en botanique ou dans le jardinage ; le livre *La manière de cultiver les arbres fruitiers* de 1652, que l'on attribue à Arnauld d'Andilly, emploie constamment le verbe *enter* ; voir l'éd. de la Réunion des musées nationaux, Paris, 1993, p. 33. Pascal emploie le même mot dans l'expression *un songe, sur lequel les autres sont entés* (texte barré verticalement), dans le fragment *Contrariétés* 14 (Laf. 131, Sel. 164). Les hésitations du copiste de C₁ sont peut-être dues au fait qu'en botanique on parle aussi de l'opération de *greffe en fente*, comme en témoigne aussi le livre d'Arnauld d'Andilly, éd. cit., p. 33. Il est possible que le réviseur de C₁ a eu accès au papier original car la correction qu'il propose en est très proche.